

Baccalauréat en criminologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES ÉCOLE DE CRIMINOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO 1-065-1-0

CYCLE 1^{er} cycle










TITRE OFFICIEL Baccalauréat en criminologie (B. Sc.)

TYPE Baccalauréat ès sciences (B. Sc.)

CRÉDITS 90 crédits

DURÉE 3 ans

COTE R DU DERNIER ADMIS EN 2022 29.68

-  Admission à l'automne
-  Capacité d'accueil limitée
-  Temps plein
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages obligatoires
-  Possibilité de séjour d'études à l'international
-  Cheminement Honor
-  Accès à l'Ordre des criminologues du Québec
-  Deux orientations

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Brigitte Joly
brigitte.joly@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

L'application et l'élaboration des normes pénales vous intéressent, de même que les effets et la prévention du crime?

Vous souhaitez intervenir auprès de clientèles judiciairisées et comprendre la relation d'aide aux victimes?

Vous devriez alors sérieusement songer à devenir criminologue!

Le baccalauréat en criminologie offre deux orientations :

- Intervention;
- Analyse.

Objectifs

Ce programme permet aux étudiants d'assimiler et d'intégrer les principales connaissances sur le phénomène criminel et d'offrir une formation pratique de premier niveau dans le domaine de l'intervention clinique ou de la recherche appliquée. L'objectif visé par l'orientation Intervention est l'évaluation, l'intervention et la prise en charge individuelle, de groupe et sociale des délinquants et des victimes, adultes et mineurs. L'objectif visé par l'orientation Analyse est de développer et d'utiliser les outils et les connaissances permettant de décrire et de comprendre le phénomène criminel, la victimisation, les victimes et les réponses sociales, judiciaires et pénales au crime.

Forces

- L'une des meilleures collections de recherches en criminologie au Canada, alimentées par les bibliothèques de droit, de psychologie et de sciences humaines.
- Un corps professoral aux multiples domaines d'expertise dont les membres sont issus de l'École de criminologie, de la Faculté de droit et du milieu professionnel.
- Un stage obligatoire à la 3^e année pour une meilleure entrée dans le monde du travail.
- Des conférences-midi animées par des spécialistes qui traitent des sujets de l'heure en criminologie ainsi qu'en études policières et sécurité intérieure.
- La possibilité d'effectuer un semestre à l'étranger et de profiter des ententes prévues avec des établissements d'enseignement européens et américains.
- La présence du Centre international de criminologie comparée (CICC) et de la Chaire de recherche du Canada en sécurité, identité et technologie à même le campus de l'UdeM.
- Un savoir dispensé par le plus important établissement de recherche et d'enseignement en criminologie de toute la francophonie.

Perspectives d'avenir

Les criminologues sont des spécialistes qui étudient le crime, le système pénal, les criminels et les victimes. Ils travaillent au sein d'environnements diversifiés qui incluent les :

- prisons et pénitenciers
- services de libération conditionnelle et bureaux de probation
- centres jeunesse
- foyers de groupe pour jeunes toxicomanes et maisons de transition
- centres d'aide aux victimes d'actes criminels
- ministères et municipalités
- services de police

Dans tous ces milieux, les criminologues déploient une activité aux facettes multiples, qui comprend :

- l'intervention clinique
- la gestion de programmes
- l'animation
- la consultation et l'analyse
- la recherche
- l'enseignement

Quant aux détenteurs d'une formation aux cycles supérieurs, si les domaines de l'enseignement et de la recherche universitaire sont ceux qu'ils privilégient, ils sont aussi, en raison de leur haute spécialisation, appelés à conseiller les différents organismes de recherche et les milieux de pratique traditionnels, qu'ils soient gouvernementaux ou privés. Leur collaboration est souvent recherchée sur le plan international pour des projets et des programmes d'envergure.

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- **AGENT(E) AU CLASSEMENT DES DÉTENU(S) DANS LES PÉNITENCIERS**
- **AGENT(E) DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE**
- **AGENT(E) DE PROBATION**
- **CRIMINOLOGUE**

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit

Soit

- être titulaire d'un des diplômes d'études collégiales (DEC) suivants :

- DEC en sciences humaines
- DEC en sciences, lettres et arts
- DEC en sciences de la nature

Soit

- être titulaire de tout autre diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC et
- avoir réussi, **avant l'entrée dans le programme**, le cours préalable suivant :
 - Méthodes quantitatives ou statistique

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF ou 605/990 au TFI au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.
 - Consultez les dates limites de téléversement de l'attestation de résultat à un test de français pour une demande d'admission.
 - Consultez la liste détaillée des tests et diplômes acceptés.

NB. – À compter de l'admission au trimestre d'hiver 2023, le TFI n'est plus accepté pour satisfaire à l'exigence de français à l'admission. Exceptionnellement, et ce, afin de permettre une transition, les résultats de TFI déposés seront pris en compte aux conditions décrites sur la page Prévoir les entrevues et les tests.

- soit avoir déposé une preuve de maîtrise du français reconnue par l'Université (voir le formulaire).
 - Consultez les dates limites d'obtention de la dispense.

Mise à niveau obligatoire en français écrit dans certains programmes : il est possible qu'après son admission, une personne doive se soumettre à une évaluation en français écrit, puis réussir des cours de mise à niveau. Pour savoir si cette mesure s'applique, consulter le Règlement propre à ce programme d'études; si l'article 6.6 n'y figure pas, c'est que le programme n'implique pas de mise à niveau obligatoire en français. Pour en savoir plus sur l'évaluation obligatoire en français écrit, consulter le site du Bureau du français dans les études.

Catégories de candidats

- Collégien : toute personne qui est titulaire d'un DEC ou qui est en voie de l'obtenir ou dont la formation est équivalente.
- Universitaire : toute personne titulaire d'un DEC ou qui atteste d'une formation équivalente et qui a suivi au moins 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.
- Candidat admissible sur la base de crédits universitaires : toute personne non titulaire d'un DEC ou d'un diplôme équivalent qui a réussi un minimum de 24 crédits de niveau universitaire.
- Candidat admissible sur la base d'une formation acquise hors Québec : toute personne dont la formation acquise ailleurs qu'au Québec est jugée équivalente au DEC ou à des études universitaires complétées au Québec.
- Transfert : toute personne qui a complété ou est en voie de compléter 24 crédits de cours dans l'un des programmes suivants (ou une combinaison de ces programmes) :
 - certificat en criminologie, mineure en criminologie, majeure en criminologie de l'Université de Montréal;
 - baccalauréat en sécurité et études policières de l'Université de Montréal;
 - un programme de 1^{er} cycle en criminologie de l'Université d'Ottawa ou de l'Université Laval.

Les crédits complétés doivent être jugés par l'École comme étant équivalents aux 24 crédits obligatoires de 1^{re} année du baccalauréat (bloc 01A).

Capacité d'accueil

- La capacité d'accueil est limitée. Les places sont réparties entre les différentes catégories de candidats.
- Un maximum de 10 places additionnelles est réservé aux candidats de la catégorie Transfert.

Statistiques d'admission au programme

COLLÉGIENS (QUÉBEC)		AUTRES CANDIDATURES	
DEMANDES	758	DEMANDES	693
OFFRES	176	OFFRES	115
PLACES	68	PLACES	47
COTE R	29,681		

La cote R est celle du dernier candidat admis en date du 31 juillet 2022 et est donnée à titre indicatif. Le fait d'avoir une cote égale à celle du dernier admis de l'année précédente ne garantit pas l'admission l'année suivante.

Critères de sélection

- Pour les collégiens et les universitaires
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.
 - Dans l'évaluation du dossier scolaire des universitaires, l'importance relative du dossier universitaire par rapport à celui du collège est égale en pourcentage au nombre de crédits de cours universitaires multiplié par 2.
- Pour les candidats admissibles sur la base d'une formation acquise hors Québec
 - L'excellence du dossier scolaire constitue le seul critère de sélection.

Remarques

- La majorité des milieux de stage demandant maintenant à nos étudiants de remplir une déclaration des antécédents judiciaires ou d'être soumis à une enquête sécuritaire, les étudiants ayant un casier judiciaire doivent savoir qu'il pourrait leur être difficile de trouver un milieu de stage.
- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Cheminements d'études possibles

Certains de nos diplômés de ce programme d'études ont poursuivi leurs études dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Criminologie	Maîtrise	45 crédits	2-065-1-0	Jour
Santé mentale : fondements et pratiques d'intervention	Certificat de 1 ^{er} cycle	30 crédits	1-482-5-0	Soir
Sécurité intérieure	Diplôme d'études supérieures spécialisées	30 crédits	2-065-1-2	Jour

ATTENTION : La réussite de ce programme ne constitue pas une garantie d'admission au(x) programme(s) ci-dessus. Consultez la page descriptive du programme d'études qui vous intéresse pour connaître les critères d'admissibilité.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

■ Automne 2023 (à compter du 15 août 2022)

- Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2023** ?
- Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2023** ?
- Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2023** ?

Structure du programme (1-065-1-0)

Version 15 (A20)

Le baccalauréat comporte 90 crédits. Il est offert en deux cheminements : cheminement régulier et cheminement honor. Il comporte 2 orientations :

- orientation Intervention : le cheminement régulier comprend 54 crédits obligatoires, 33 crédits à option et 3 au choix (bloc 01A, 01B ou 01C, 01Z et segment 70). Le cheminement honor : comprend 54 crédits obligatoires et 36 crédits à option. (Blocs 01A, 01B ou 01C, 01V, 01W et le segment 70).

- orientation Analyse: le cheminement régulier comprend 45 crédits obligatoires, 42 crédits à option et 3 au choix (bloc 01A, 01B ou 01C, 01Z et segment 71). Le cheminement honor comprend 45 crédits obligatoire et 45 crédits à option. (Blocs 01A, 01B ou 01C, 01V, 01W et le segment 71).

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 01 TRONC COMMUN

Les crédits du segment sont répartis de la façon suivante :

Cheminement régulier: 33 crédits obligatoires, 15 crédits à option et 3 crédits au choix. Les étudiants doivent obligatoirement compléter 15 crédits des blocs 01B ou 01C.

Cheminement honor: 33 crédits obligatoires et 24 crédits à option. Les étudiants doivent obligatoirement compléter 15 crédits des blocs 01B ou 01C.

Bloc 01A

Obligatoire - 33 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1050	Sociocriminologie 1	3.0J	CRI 1600	Initiation aux méthodes quantitatives	3.0J
CRI 1100	Psychocriminologie	3.0J	CRI 1730	Victimologie	3.0J
CRI 1151	Justice criminelle 1	3.0J	CRI 2410	Pénologie	3.0J
CRI 1200	La méthodologie en criminologie	3.0J	CRI 2990	Enjeux éthiques en criminologie	1.5J
CRI 1212	Pratiques criminologiques	3.0J	CRI 3900	Justice des mineurs	3.0J
CRI 1511	Délinquance et facteurs criminogènes	3.0J	PHI 2990	Fondements et enjeux pratiques de l'éthique	1.5

Bloc 01B Formation pratique-bloc

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2250	Préparation au stage	3.0J
CRI 3260	Stage professionnel-bloc	9.0
CRI 3360	Atelier de rétroaction au stage-bloc	3.0J

Bloc 01C Formation pratique-année

Option - Maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2251	Préparation au stage	3.0J	CRI 33601	Atelier de rétroaction 1	0.0J
CRI 32601	Stage pratique 1	0.0	CRI 33602	Atelier de rétroaction 2	3.0J
CRI 32602	Stage pratique 2	9.0			

Bloc 01V Ateliers honor

Option - Minimum 0 crédit, maximum 6 crédits.

Cheminement régulier : 0 crédit, Cheminement honor : 6 crédits

COURS	TITRE	CR.H.
CRI 4001	Atelier d'intégration honor 1	2.0
CRI 4002	Atelier d'intégration honor 2	2.0
CRI 4003	Atelier d'intégration honor 3	2.0

Bloc 01W Propre au cheminement honor

Option - Minimum 0 crédit, maximum 3 crédits.

Cheminement régulier : 0 crédit, Cheminement honor : 3 crédits

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 6001	Méthodologie qualitative en criminologie	3.0J	CRI 6007	Théories de la délinquance	3.0J
CRI 6002	Méthodologie quantitative en criminologie	3.0S	CRI 6224	Criminologie théorique 1	3.0
CRI 6006	Théories de la réaction sociale	3.0J			

Bloc 01Z

Choix - Minimum 0 crédit , maximum 3 crédits.

Cheminement régulier: 3 crédits, Cheminement honor : 0 crédit. Sauf exception autorisée, les crédits au choix ne sont pas de sigle CRI.

SEGMENT 70 PROPRE À L'ORIENTATION INTERVENTION

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

Cheminement régulier: 21 crédits obligatoires et 18 crédits à option.

Cheminement honor : 21 crédits obligatoires et 12 crédits à option dont les cours CRI3213 et CRI3318.

Bloc 70A Formation de base en intervention

Obligatoire - 21 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2000	Santé mentale et enjeux de l'évaluation	3.0J	CRI 2811	Techniques d'entrevue en criminologie	3.0J
CRI 2015	Relation d'aide en criminologie	3.0J	CRI 3800	Principes d'évaluation clinique	3.0J
CRI 2052	Insertion et réinsertion sociale	3.0J	CRI 3820	Évaluation et intervention auprès des jeunes	3.0J
CRI 2301	Évaluation et intervention auprès victimes	3.0J			

Bloc 70B Connaissances criminologiques

Option - Minimum 12 crédits, maximum 18 crédits.

Cheminement régulier: 18 crédits, Cheminement honor: 12 crédits, dont les cours CRI3213 et CRI3318.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1001	Perspectives historiques en criminologie	3.0	CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0S
CRI 2427	Violences conjugales	3.0	CRI 3305	Violences criminelles	3.0J
CRI 2455	Psychopathies	3.0J	CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0J
CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie	3.0J	CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S
CRI 2545	Intervention en situation de crise	3.0J S	CRI 3361	Prévention du crime	3.0J
CRI 2950	Questions de criminologie 1	3.0	CRI 3415	Trajectoires pénales: encadrement en communauté	3.0J
CRI 2951	Questions de criminologie 2	3.0			
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0J	CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0J
CRI 3010	Conciliation et médiation	3.0	CRI 3425	Sociologie du milieu carcéral	3.0J
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0J	CRI 3465	Troubles de personnalité et délinquance	3.0J
CRI 3015	Entrevues et interventions de groupe	3.0	CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0J
CRI 3040	Trajectoires criminelles	3.0J	CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0S
CRI 3052	Sociabilités criminelles	3.0J	CRI 3721	Principes et modèles d'intervention	3.0J
CRI 3161	Justice criminelle 2	3.0	CRI 3810	La délinquance sexuelle	3.0J
CRI 3201	Droits de la personne et criminologie	3.0	CRI 3950	Criminalité informatique	3.0J
			SIP 3040	Régulation de la criminalité économique	3.0J

SEGMENT 71 PROPRE À L'ORIENTATION ANALYSE

Les crédits de l'Orientation sont répartis de la façon suivante :

Cheminement régulier: 12 crédits obligatoires et 27 crédits à option.

Cheminement honor: 12 crédits obligatoires et 21 crédits à option.

Bloc 71A Formation de base en analyse

Obligatoire - 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2531	L'analyse stratégique en criminologie	3.0J	CRI 3213	Initiation aux méthodes qualitatives	3.0S
CRI 3013	Analyse de la criminalité	3.0J	CRI 3318	Méthodes quantitatives	3.0J

Bloc 71B Connaissances criminologiques

Option - Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

Cheminement régulier et cheminement honor : Minimum 9 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 1001	Perspectives historiques en criminologie	3.0	CRI 3415	Trajectoires pénales: encadrement en communauté	3.0J
CRI 2000	Santé mentale et enjeux de l'évaluation	3.0J	CRI 3420	La femme et la question criminelle	3.0J
CRI 2052	Insertion et réinsertion sociale	3.0J	CRI 3425	Sociologie du milieu carcéral	3.0J
CRI 2427	Violences conjugales	3.0	CRI 3540	Les minorités et la question criminelle	3.0S
CRI 2950	Questions de criminologie 1	3.0	CRI 3810	La délinquance sexuelle	3.0J
CRI 2951	Questions de criminologie 2	3.0	CRI 3820	Évaluation et intervention auprès des jeunes	3.0J
CRI 3001	La justice pénale et les autochtones	3.0J	CRI 3950	Criminalité informatique	3.0J
CRI 3161	Justice criminelle 2	3.0	SIP 1000	Sécurité intérieure : nature et mission	3.0J
CRI 3201	Droits de la personne et criminologie	3.0	SIP 2030	L'organisation de l'enquête	3.0S
CRI 3305	Violences criminelles	3.0J	SIP 2242	Gestion de crises et plan d'urgence	3.0J
CRI 3341	Drogues et criminalité	3.0J S	SIP 3070	Organisation de la sécurité intérieure	3.0J

Bloc 71C Formation spécialisée en analyse

Option - Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

Cheminement régulier et cheminement honor : Minimum 6 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 3040	Trajectoires criminelles	3.0J	SIP 2050	Mouvements sociaux, violence et sécurité	3.0J
CRI 3052	Sociabilités criminelles	3.0J	SIP 3090	Le renseignement	3.0J
CRI 3361	Prévention du crime	3.0J			

Bloc 71D Cours complémentaires en intervention

Option - Maximum 3 crédits.

Cheminement régulier et cheminement honor : Maximum 3 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
CRI 2015	Relation d'aide en criminologie	3.0J	CRI 3010	Conciliation et médiation	3.0
CRI 2301	Évaluation et intervention auprès victimes	3.0J	CRI 3015	Entrevues et interventions de groupe	3.0
CRI 2455	Psychopathies	3.0J	CRI 3465	Troubles de personnalité et délinquance	3.0J
CRI 2545	Intervention en situation de crise	3.0J S	CRI 3495	Criminels et troubles mentaux	3.0J
CRI 2811	Techniques d'entrevue en criminologie	3.0J	CRI 3800	Principes d'évaluation clinique	3.0J

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Criminologie - Campus Laval	Majeure	60 crédits	1-065-2-0	Jour
Droit	Baccalauréat	101 crédits	1-325-1-0	Jour
Psychologie - Campus Montréal	Baccalauréat	90 crédits	1-220-1-0	Jour
Sécurité et études policières	Baccalauréat	90 crédits	1-066-1-0	Jour
Travail social - Campus Montréal	Baccalauréat	90 crédits	1-250-1-1	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein, l'inscription à temps partiel n'est autorisée qu'exceptionnellement.

- L'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- Le doyen ou l'autorité compétente détermine le nombre de crédits auxquels doit s'inscrire l'étudiant exceptionnellement autorisé à s'inscrire à temps partiel.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Tous les étudiants du programme doivent faire 15 crédits de formation pratique sur un trimestre (bloc 01B) ou sur une année (bloc 01C). Sauf exception autorisée, les cours au choix doivent être choisis parmi les cours identifiés par un sigle autre que le sigle CRI.

Cheminement honor : Pour être admissible au cheminement honor, il faut avoir maintenu une moyenne cumulative de 3,4 ou plus après 30 crédits. La sélection est effectuée sur la base des résultats académiques. Des entrevues pourraient avoir lieu. Les cours des blocs 01V et 01W sont réservés au Cheminement honor. Les cours CRI3213 et CRI3318 sont obligatoires pour les étudiants du cheminement honor. Les évaluations de ces cours sont adaptées pour les étudiants du cheminement honor.

Les cours CRI3260 Stage professionnel-bloc et CRI3360 Atelier de rétroaction au stage-bloc sont concomitants. Un échec à l'un ou l'autre requiert la reprise des deux cours.

Les cours CRI32602 Stage pratique 2 et CRI33602 Atelier de rétroaction 2 sont intrinsèquement liés. Un échec à l'un ou l'autre requiert la reprise de toutes les parties des deux cours en séquence.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI) a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès sciences (B. Sc.) avec la mention Cheminement Honor si l'étudiant a réussi les cours prescrits pour le cheminement et a maintenu une moyenne d'au moins 3,2 dans les cours du programme.